



LES AVANT-MONTS
Communauté de communes
OUEST HÉRAULT

Service Eau et Assainissement
ZAC de l'Audacieuse 34480
MAGALAS

04.67.80.70.45 eau@avant-monts.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



ATTESTATION CONJOINTE DE RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

Numéro contrat :	
Adresse branchement :	
ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :
Nouvelle adresse (OBLIGATOIRE) :	Adresse de facturation (si différente du branchement) pour envoi des factures)
Signature :	Signature :
RELEVÉ INDEX DU COMPTEUR D'EAU Date du changement de propriétaire : _____ INDEX : _____ Le : _____	
Nom du notaire qui a effectué la vente :	<p><i>Le territoire rencontre des problématiques de logement dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions. Afin de remédier à cette situation, un permis de louer est instauré depuis le 1^{er} janvier 2022.</i></p> <p><i>Les propriétaires bailleurs ou les agences immobilières en charge d'un logement situé dans un périmètre défini devront déposer en mairie une demande d'autorisation de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire. Les baux en cours et les locations saisonnières ne sont pas concernés.</i></p> <p><i>Renseignements complémentaires (*périmètre et zonage) : Service Urbanisme 04 67 80 11 90</i></p> <p>Communes concernées : <i>Causses et Veyran, Gabian, Magalas, Montesquieu, Murviel les Béziers St genies de Fontedit, Thézan les Béziers</i></p>